

# INSCRIPTION FORMATION MONITEUR

A renvoyer : Yacht Club Landais. BP 69.  
40150 HOSSEGOR

Date limite de dépôt de dossier: 10 jours avant le début du stage  
Tout dossier incomplet sera refusé.

## RENSEIGNEMENTS

NOM : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... Sexe : Masculin Féminin

Licence FFV n° : ..... Club : .....

Adresse permanente : .....

.....  
.....

Adresse pour la réception du diplôme (Si différente).....

.....  
.....

Tél. portable : ..... Tél. fixe : .....

E-mail : .....

## RÉSERVATION

Eté

Formation CQPIV - stage 1

Formation CQPIV - stage 2

Formation CQPIV - stage 3

Formation CQPIV - stage 4

Dates : du lundi ...../...../20..... au vendredi ...../...../20.....

## ATTESTATIONS ET AUTORISATIONS

**Stagiaire majeur** : Je soussigné(e) .....

> Autorise à faire pratiquer sur moi toutes les interventions et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires, y compris mon transport dans un établissement Hospitalier.

**Stagiaire mineur** : Je soussigné(e) ....., représentant

Légal de l'enfant ....., désigné ci-après par «le mineur»,  
> Autorise le mineur, à pratiquer les activités au sein du YCL.

> Autorise le médecin à pratiquer sur le mineur toutes interventions et soins Médicaux qui apparaîtraient nécessaire en cas d'urgence.

> Dégage Le YCL de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident survenant hors de l'école et en dehors des activités dirigées.

J'autorise le mineur à quitter seul le YCL après son entraînement.

Atteste avoir reçu une information précisant le montant des garanties d'assurances associées à la licence FFV ou au Passeport Voile et avoir été informé(e) des possibilités de souscription de garanties complémentaires pour des capitaux invalidités et décès plus élevés (groupe MDS - 2/4 rue Louis David - 75016 PARIS). Dans le cas où je désire souscrire à une des formules de garanties complémentaires, je contacte moi-même le groupe MDS, au 01 53 04 86 16.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'admission au stage, du règlement intérieur et l'arrêté du 9 février 1998 affichés à l'école et disponibles sur demande et m'assurer que le mineur en fait de même, avec mon aide si nécessaire.

J'autorise le YCL à réaliser des photos sur lesquelles moi ou mon enfant figure dans le strict cadre de ses activités, et à diffuser ces photos sur des supports promotionnels.

## DATE ET SIGNATURE

(Précédées de la mention « lu et approuvé »)

## PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM et prénom : .....

Tél. portable : ..... Tél. fixe : .....



# PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

Les pièces suivantes sont à télé verser sur votre espace licencié avant de les remettre au YCL :

Une photo d'identité non scannée

Photocopie recto-verso de la licence en cours, mention « compétition » ou « pratiquant »

Photocopie du permis côtier

Photocopie du PSC1

Attestation de natation jointe ou équivalent

Attestation de niveau FF.Voile

Certificat médical de «non contre indication à la pratique et à l'enseignement de la voile»

Règlement (minimum un acompte de 50%)

## ATTESTATION DE NATATION

Je soussigné(e) .....,

titulaire d'un diplôme de BNSSA/BPJEPS/AAN n°: .....,

certifie que .....,

né(e) le ..... a réalisé avec succès l'épreuve suivante:

Cents (100) mètres nages libres, avec départ plongée et passage sous un obstacle en surface d'un (1) mètre de long.

Réalisé dans la piscine de .....,

le .....

DATE ET SIGNATURE



## PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 4 semaines minimum :

- > 2 semaines en centre de formation : stage 1 et stage 2
- > 2 semaines minimum en club avec un public support et un tuteur : stage 3 et stage 4

### STAGE 1 // 35 HEURES :

- > Apprentissage des manœuvres à moteur
- > Priorité des interventions
- > Prise en compte de l'environnement (météo / marée)
- > Premières interventions / animations / communication
- > Gestion du temps de pratique

Certification de l'UCC 1 à la fin du stage 1 (rattrapage possible lors du stage 2)

### STAGE 2 // 35 HEURES :

- > Animation, mise en place de séance
- > Apports pédagogiques
- > Prise en compte des attentes et du niveau des stagiaires
- > Carte de progression FF.Voile
- > Rattrapage UCC 1 si nécessaire.

Certification des UCC 2-3-4-5-6 en club selon les modalités des épreuves.

## RAPPEL

10 jours avant le début du stage  
Tout dossier incomplet sera refusé.

# LES PRÉROGATIVES DU CQPIV

Le diplôme « Certificat de Qualification Professionnel d'Initiateur Voile » permet d'exercer le métier de moniteur de voile pendant les périodes de vacances scolaires ou toute l'année contre rémunération. Placé sous la supervision d'un professionnel diplômé d'Etat, il encadre dans sa famille de pratique (dériveur / catamaran / planche à voile / habitable) des pratiquants souhaitant découvrir la voile et progresser dans leur autonomie. Il peut certifier les 3 premiers niveaux FFVoile.

## EPREUVES DE CERTIFICATION

La certification de l'ensemble des Unités de Compétences Capitalisables (UCC) passe par 4 groupes d'épreuves, qui s'échelonneront tout au long de votre formation.  
Pour rappel, les UCC1 et UCC6 doivent obligatoirement être certifiées par un Formateur National FF Voile et les UCC 2, 3, 4 et 5 validées par un Formateur Régional FF Voile.

### EPREUVE N°1

Cette épreuve permet de certifier l'UCC1.

L'évaluateur vérifie votre capacité à « sécuriser le contexte de la pratique » dans le cadre d'un Dispositif de Surveillance et d'Intervention (DSI). Cette épreuve correspond aux exigences préalables à la mise en situation pédagogique, ce qui vous permet, une fois cette UCC certifiée, d'intervenir sur un groupe de pratiquants.

L'épreuve se déroule en trois temps :

- > Réaliser un parcours « sécurité » d'environ 20 minutes permettant d'évaluer votre maîtrise sur différentes techniques professionnelles.
- > Faire face à une situation d'urgence simulée préalablement tirée au sort.
- > A l'issue de la situation d'urgence simulée, un entretien portera sur les obstacles et les procédures (DSI) que vous aurez mis en œuvre.

### EPREUVE N°2

Cette épreuve permet de certifier les UCC2, UCC3 et UCC4.

L'évaluateur vérifie ici votre capacité à rendre le pratiquant acteur de sa sécurité propre et collective, de prendre en compte son projet de navigation et le mettre en œuvre au travers d'une situation d'animation, et de permettre un temps de pratique effective maximum.

L'épreuve se déroule selon les modalités suivantes :

Sur la famille de support correspondant à votre niveau 4 vous encadrez différents publics (niveau technique FFVoile 1 à 3) au cours de 3 moments clés : la phase préparatoire de la séance, la phase d'accueil des pratiquants, la situation d'animation sur l'eau.

### EPREUVE N°3

Cette épreuve permet de certifier l'UCC5.

On vérifie ici votre capacité à mobiliser vos compétences d'analyse des conduites de vos pratiquants.

L'épreuve se déroule selon les modalités suivantes :

Après avoir tiré au sort un thème relevant :

> d'une manœuvre

> ou d'une conduite

Vous devez, à partir d'une image vidéo ou de l'observation d'un pratiquant sur L'eau, analyser puis proposer des remédiations (intervention ou adaptation) visant à faire progresser sur ce thème un groupe de pratiquants (inscrit dans un cycle d'apprentissage de niveau 1 à 3 sur la famille de support correspondant à votre niveau 4).

### EPREUVE N° 4

Cette épreuve permet de certifier l'UCC6.

On vérifie ici votre capacité à justifier auprès d'un pratiquant ses compétences acquises et le niveau d'autonomie éventuellement atteint. On vérifie aussi votre capacité à orienter le pratiquant vers des activités de club.

L'épreuve se déroule selon les modalités suivantes :

Sur la famille de support correspondant à votre niveau 4, vous encadrez un groupe de pratiquants inscrits dans un cycle d'apprentissage (niveau technique FFVoile 1 à 3) au cours de 3 moments clés : un bilan de séance, une situation globale de navigation relevant du niveau visé par le pratiquant et un bilan stage.

